

Sénégal

“Les émigrés doivent se réveiller et se rappeler de leurs origines.”

Kadia a rejoint son mari en 1970 à Belfort, au nord-est de la France, dans un quartier réputé comme dangereux, mais elle ne s'est pas adaptée à cette nouvelle vie. Elle raconte comment elle lui a laissé ses trois enfants et est partie avec le plus jeune de 2 ans : « Reste avec tes enfants (...) Aucun des enfants ne va me suivre parce qu'à chaque fois que je pars à Dakar, ce que tu m'envoies ne me sert à rien. Donc cette fois je n'amène aucun enfant ».

Elle a ensuite demandé à ses enfants venus en vacances au Sénégal de lui rapporter certains papiers, ce qui lui a permis, après s'être reposée chez ses parents, de revenir en France. Une assistante sociale sénégalaise a salué son courage et lui a proposé de s'impliquer pour sa communauté. Elle a trouvé du travail à la mairie de Tourcoing et a ensuite laissé ce travail pour créer le comité des sans papier, une association dont le but était d'aider toutes les personnes, indépendamment de leur nationalité, qui n'avaient pas de papiers. Cela fait trois ans, Kadia est tombée malade et l'un de ses fils a voulu qu'elle s'installe sur Paris pour prendre soin d'elle, ce qu'elle a fait. Elle vit maintenant à Paris. Ses enfants travaillent tous et n'ont jamais eu d'incident judiciaire.

Elle est rentrée tous les ans au Sénégal mais n'a pas investi là-bas. Elle n'a jamais pensé rentrer au Sénégal, mais les conditions (le coût de la vie et la politique d'immigration de la France) l'y poussent actuellement. Comme d'autres femmes et enfants, elle va investir dans un logement à Dakar, qu'elle louera pour payer les mensualités du prêt. “Il faut cesser de loger chez ton père ou ta mère, il faut avoir une maison où loger à ton retour. Maintenant, c'est ce que nous cherchons toutes, avoir une maison avec nos enfants.”

“Dans les années 1971/1972 jusqu'en 1980, il n'y avait aucune femme qui travaillait ici. Les femmes ont commencé à travailler à partir de 1992-1995. (...) Toi tu ne faisais rien, tu étais seulement à la maison. Même le compte en banque, nous ignorions ce que c'était. (...) Tu n'avais même pas 100 francs pour envoyer à ta mère. C'est eux qui avaient tout. (...) Maintenant, nous les femmes nées à Dakar avons refusé cette situation. Nous leur avons montré que nous sommes instruites, que nous avons nos diplômes. (...) Maintenant, l'allocation familiale exige qu'on nous verse les paiements pour les enfants. Il faut leur donner à manger, les habiller et bien équiper leur chambre. Les femmes ont leur compte en banque. Et la polygamie est interdite”.

Le mari de Kadia n'a jamais voulu qu'elle travaille mais elle a toujours été tresseuse à domicile. Pour les femmes qui ont maintenant cinquante ans, il est impossible de trouver du travail. Les enfants ont grandi et elles ne reçoivent plus d'allocations familiales. Elles comptent avant tout sur la solidarité de leurs enfants. Leurs maris, souvent plus âgés qu'elles, sont retraités et veulent rentrer au village, où ils ont souvent une jeune épouse. “Ils font là-bas 6 mois et c'est la femme qui se débrouille pour avoir de quoi manger. C'est toi qui payes tes factures et si tu ne payes pas le loyer, on te fait sortir.”



On estimait en 2004 que la population émigrée représentait 3% de la population sénégalaise, parmi laquelle seulement 16% seraient des femmes. Les transferts de fonds atteignaient 3% du PIB national (500 milliards de francs CFA en 2007, soit 1,1 milliard de dollars, selon le FMI). Dans un pays majoritairement rural (59% de la population) affaibli par la pauvreté et la sécheresse, les efforts d'organisation et de solidarité de la population émigrée et locale, ainsi que les transferts de fonds individuels, mais surtout les transferts collectifs des migrant(e)s, sont un facteur clé du fragile développement des localités d'origine.*

Cette histoire de vie a été publiée en mars 2010 et appartient au projet "Genre et transferts d'argent: Construction d'un développement local sensible au genre réalisé par UN-INSTRAW et le PNUD et financé par Japan WID.

*Source: Sarr, Fatou (2010), Migration, transferts d'argent et développement local sensible au genre. Le cas du Sénégal, Saint-Domingue.